

*En Direct avec*

Catherine Dumas

*Sénatrice*

N° 8 – JUILLET 2009

LETTRE D'INFORMATION

## Vers de nouveaux horizons...

**J'**ÉTAIS très émue lorsque j'ai participé au dernier Congrès de Versailles. Un moment historique puisque, pour la première fois depuis 1875, les Sénateurs et les Députés recevaient le Président de la République. En effet, la séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif interdisait strictement cette rencontre officielle, pourtant utile dans une démocratie. Heureusement, la révision constitutionnelle, adoptée il y a un an, a pu y remédier. Le chef de l'Etat n'a donc plus à envoyer des messages écrits pour qu'ils soient ensuite lus aux représentants de la Nation. Il peut solennellement venir, lui-même, devant le Congrès, et s'adresser ainsi aux Français par l'intermédiaire de leurs élus au Parlement.

Ce discours devant les représentants de la Nation a permis au Président de la République, au lendemain d'élections brillamment remportées par l'UMP, de faire part de ses priorités pour la France. Un certain nombre de chantiers sont en cours et nous devons faire face à une crise économique financière mondiale, qui est loin d'être réglée. Forcément, un certain nombre de choses ont ou vont changer. Il était donc important que le Président de la République puisse s'exprimer et fasse valoir ses orientations auprès des Français.

Nicolas Sarkozy a confié au gouvernement qu'il vient de remanier, la responsabilité de réfléchir, sous l'autorité de François Fillon, à nos priorités nationales et à la mise en place d'un emprunt pour les financer. Le Parlement sera bien entendu associé à cette réflexion et les nouvelles dispositions constitution-

nelles qui ouvrent un espace de liberté et d'initiative aux parlementaires, leurs permettront d'œuvrer à la nécessaire réforme de notre pays si nous voulons nous adapter aux nouvelles exigences de la compétition internationale. A cet égard, je salue l'arrivée au gouvernement de l'ancien président du groupe UMP au Sénat, Henri de Raincourt, qui aura l'importante responsabilité des relations avec le Parlement.

De l'écologie avec la taxe carbone à l'allègement des charges qui pèsent sur la valeur travail, en passant par l'équilibre des comptes sociaux et l'âge du départ à la retraite, sans oublier la formation et l'orientation de nos jeunes, le partage plus équitable de la richesse créée ou encore l'incontournable transition professionnelle pour les victimes de la crise... Les chantiers pour la réforme ne manquent pas.

Le Président de la République a donc invité les Français et leurs représentants politiques à une révolution de nos mentalités et à un changement radical dans notre rapport à l'avenir. Il a d'ailleurs très justement rappelé que *« c'est quand la France s'est convaincue que tout était possible que la France a été la plus grande. C'est quand la France a épousé l'avenir que la France a été la plus forte »*.

Au sein d'un groupe UMP dynamique et créatif, vous pouvez compter sur moi pour accompagner la politique du gouvernement. Très bonnes vacances à tous.

*Cath. Dumas*



**Catherine Dumas**

Sénatrice de Paris  
Conseillère de Paris  
Élue du XVII<sup>e</sup>  
arrondissement

**En direct avec  
Catherine Dumas**

*Lettre d'information*

imprimée et diffusée  
par nos soins

Responsable  
de la publication  
**Christophe Lekieffre**

Sénat,  
Palais du Luxembourg

15 rue de Vaugirard,  
75291 Paris Cedex 06  
Tél : 01 42 34 37 43  
Fax : 01 42 34 40 51

Courriel :  
c.dumas@senat.fr

Vos réactions et  
plus d'informations sur  
[www.direct-dumas.fr](http://www.direct-dumas.fr)



## Stop !

À ceux qui prétendent défendre nos libertés fondamentales en s'opposant au décret du gouvernement qui interdit désormais le port de cagoules lors de manifestation. Le droit de se camoufler pour participer à des désordres sans être facilement identifié n'est pas une liberté mais une exaction contre laquelle il faut lutter.



## Attention !

En 2007, près de 38 millions de tonnes de déchets ont été collectés par les collectivités. Le tri des ordures est désormais entré dans les mœurs des Français, mais d'importants progrès restent à réaliser. Ainsi, si 1/3 de nos déchets sont désormais correctement orientés vers le recyclage, la quantité d'ordures collectées reste inchangée, depuis 15 ans, à 391 kg/an/habitant. Par ailleurs, une étude attentive de nos poubelles constate que 7 kg/an/habitant de produits alimentaires sont jetés alors qu'ils sont comestibles et même encore emballés...



## Oui !

À la mission d'information que devrait présider le député communiste du Rhône, André Gérin, sur le développement du port de la burqa ou du niqab en France. Sans stigmatiser personne, il est légitime que les parlementaires se penchent sur ce phénomène qui semble se développer alors qu'il peut être vécu comme une contrainte voire une soumission de la femme.

## Opinion : Le nouveau règlement du Sénat adopté dans le consensus

IL N'AURA fallu que peu de temps aux sénateurs pour arrêter les modalités du nouveau règlement. Le fruit d'une concertation en amont grâce au groupe de travail que présidait Gérard Larcher et qui rassemblait les présidents des groupes politiques, les présidents des commissions et 26 sénateurs désignés à la proportionnelle des groupes. Avec la volonté collective d'aboutir, les conclusions ont été adoptées dans un esprit de convergence. Le nouveau règlement du Sénat qui fixe les règles de fonctionnement de la Haute Assemblée, renforce le pluralisme et donne aux parlementaires des méthodes de travail nouvelles.



Catherine Dumas  
et Gérard Larcher.

**247** C'est le nombre de sénateurs et députés qui ont répondu à l'appel du Club de la Table Française pour s'opposer au projet de la Commission européenne d'autoriser le coupage des vins rouge et blanc pour confectionner un « pseudo » rosé. Ce projet est officiellement abandonné, le rosé ne sera pas coupé.



**Catherine Dumas**  
Sénatrice  
Conseillère  
de Paris



**Christophe Lekieffre**  
Attaché  
parlementaire



**Pierre Juppin**  
Attaché  
parlementaire

Sénat,  
Palais du Luxembourg,  
15, rue de Vaugirard  
75291 Paris Cedex 06  
Tél : 01 42 34 37 43  
Fax : 01 42 34 40 51  
Courriel : c.dumas@senat.fr  
Site : www.direct-dumas.fr

## Action parlementaire !

C E 12 mai dernier, à l'occasion de la séance de questions orales au gouvernement, Catherine Dumas a interrogé la ministre de l'Économie sur le développement des pratiques commerciales de déstockage alimentaire. L'essor de ces nouveaux modes de commercialisation contribue, en effet, à dévaloriser les notions de date limite de consommation et de date limite d'utilisation optimale, introduisant ainsi une confusion pour le consommateur.

Le même jour, la Sénatrice de Paris est intervenue lors de la discussion générale sur le projet de loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoires », afin d'attirer l'attention de la Ministre de la Santé sur l'importance des

mesures relatives à l'éducation thérapeutique, qui doivent permettre au patient de jouer un rôle actif dans le suivi du traitement de sa maladie, tout en améliorant sa connaissance de la pathologie

Le 14 mai, lors de la séance des questions d'actualité, Catherine Dumas a interrogé la ministre de l'Économie sur le dispositif gouvernemental de soutien à l'assurance-crédit, qui doit permettre de rétablir la confiance entre entreprises, et envers les établissements bancaires.

**Vous pouvez consulter le texte intégral de ces interventions sur le site internet du Sénat : [www.senat.fr](http://www.senat.fr)**

## LA VIE DU SÉNAT

■ Le 12 mai, Catherine Dumas a été élue présidente et Muguette Dini (Sénatrice, Union centriste du Rhône) vice-présidente de l'Amicale parlementaire de la bijouterie et de l'horlogerie. En cette période de crise où les entreprises du métier sont fragilisées, l'Amicale a un rôle essentiel à jouer pour réfléchir et agir sur l'image et le renom des métiers français, tant au plan national qu'international.

■ Le 3 juin, la Sénatrice de Paris participait au colloque animé par Gilles leclerc (président de Public Sénat) intitulé « le Sénat de la V<sup>e</sup> République », pour évoquer l'impact de la révision constitutionnelle de juillet 2008 sur le fonctionnement quotidien de la Haute Assemblée.

■ Le 10 juin, Catherine Dumas clôturait l'assemblée générale de la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art (SEMA). L'occasion pour elle de s'adresser à un grand nombre de professionnels des métiers d'art

avant la remise au Premier Ministre de son rapport parlementaire sur les savoir-faire traditionnels, les métiers d'art, du luxe et d'excellence.

■ Le 15 juin, la Sénatrice participait, aux côtés de Louis Schweitzer, Président de la Halde et de Claude Bébéar, Président d'Axa, à l'inauguration de l'exposition « Mix Art », organisée au Grand Palais par l'association Ariana, et visant à promouvoir la diversité par la bande dessinée.

■ Enfin, le 23 juin, Catherine Dumas emmenait une délégation d'élues de la capitale pour une visite de la Monnaie de Paris. Sous l'impulsion de son dynamique directeur, Christophe Beaux, ce prestigieux établissement public engage actuellement une modernisation réussie. Catherine Dumas a d'ailleurs eu l'honneur de « frapper » la première pièce de 10 euros en argent, le 28 mai dernier.



Catherine Dumas entourée d'une délégation d'élues de Paris, en visite à la Monnaie de Paris.

## Pour nous joindre :